

CET IMPRIMÉ EST À UTILISER A PLAT OUVERT



Comité territorial de Rugby
FLANDRES
PLACE CADET ROUSSEL
59650 VILLENEUVE D'ASQ
Tél. 03 20 19 02 60

FEUILLE DE MATCH

Date de la
rencontre

25/01/15 RSB X J

Club organisateur

Tél. :

Division ou
compétition

Poule

COMPOSITION DES EQUIPES

OBLIGATION d'encercler les numéros des joueurs remplaçants autorisés à évoluer aux postes de 1^{ère} ligne et d'indiquer (sauf catégorie C') en marge leur capacité à évoluer aux postes de « pilier gauche » (G), « talonneur » (T) et « pilier droit » (D).

A	Equipe : RSB X J			(¹) Couleur de licence	B	Equipe : RBT BUCRE			(¹) Couleur de licence
	N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence	O B/J B		N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence	O B/J B
65	①	WILLERET	1997421444191	X	65	①	YECLEURCQ	1991066629141	X
67	②	GOSSARD	1993091670801	X	67	②	CARLUCK	1991091636773	X
69	③	SECONDA	1998041746071	X	69	③	KOMAUT	199511090518	X
71	4	VERGE LLV	1987081246801	X	71	4	JACQUET	1986121529379	X
73	5	HUSUE	1993101515861	X	73	5	BOURDON	1990021601356	X
75	6	DUGARDIN	1993111162901	X	75	6	TANNEUR	1996061225063	X
77	7	CHATRY	198805191203X	X	77	7	NOTIBACRT	1975091556271	X
79	8	DELULLI	1985061661608	X	79	8	SAUVAGE	199604161915	X
81	9	VADEZ	1986101116075	X	81	9	DRUANT	1992091496591	X
83	10	GELEE	198604128435	X	83	10	MATHIEU	19920612341701	X
85	11	RENOLLET	1993008187261	X	85	11	BLAN	199109152365	X
87	12	DOUCE	19890715050	X	87	12	FRANCART	1995091221313	X
89	13	COLLET	199901142658	X	89	13	VILVAIN	199211061019	X
91	14	MARTIN	1993005196837	X	91	14	LATICE	199106175222	X
93	15	LOPES	199408196832	X	93	15	GUILLER	19930515195	X
95	16	POISSON	198607126291	X	95	16	FLAMANT	199011619016	X
97	17	LLUDINART	198905144361	X	97	17	HUIN A.	1996051421201	X
99	18	DOYE N	198608174607	X	99	18	THIERRY	19900416195	X
101	19	BERTRAND	1971041112849	X	101	19			
103	20	ARUTAH	198406196832	X	103	20			
105	21				105	21			
107	22				107	22			
Capitaine	PELVILLE N° 8 Total			X	Capitaine	VILLAIN N° 13 Total			X

(¹) Face à chaque numéro, nom et numéro de licence de joueur, mettre une croix dans la case correspondant à la mention de couleur de la licence (O = orange - B/J = blanche/jaune - B = blanche), puis effectuer le total par colonne.

QUATRE PERSONNES ADMISES SUR LE BANC DE TOUCHE

A	NOM (lettres capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence	B	NOM (lettres capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence
Entraîneur(s)			Entraîneur(s)	CUISSET Stephan	197905105251
Soigneur			Soigneur	DURANT Isabelle	19910217266
Adjoint-terrain			Adjoint-terrain	THIERRY Lucie	199001125519
Médecin *			Médecin *		

* En cas de non-présence physique d'un Médecin, porter les coordonnées téléphoniques du Médecin de garde :

JUGES DE TOUCHE

Nom : Poisson	Prénom : Julien	Nom : HUIN	Prénom : Antoine
Tél. :	N° licence : 198607126291	Tél. :	N° licence : 1996051421201

DIRIGEANT DÉLÉGUÉ⁽²⁾ AUX OPÉRATIONS DE CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

(²) de l'association organisatrice : PELVILLE	Nom du dirigeant : LESSEUR	Prénom : SEBASTIEN	N° de licence : 19711216255
--	----------------------------	--------------------	-----------------------------

VISAS DES RÉDACTEURS DE LA FEUILLE DE MATCH AVANT LE COUP D'ENVOI

Nom : DUPONT	Prénom : FRANCOISE	Nom : DUJARDIN	Prénom : ELENA
Fonction : DAT			
Signature :	N° licence : 199612161116	Signature :	N° licence : 199612161116

COMPÉTITIONS TERRITORIALES

N° de rencontre : 201415 RCT

Figure sur les convocations de l'arbitre, des associations, du délégué sportif ou du directeur de match

	Comité territorial de Rugby FLANDRES PLACE CADET ROUSSEL 59650 VILLENEUVE D'ASQ Tél 03 20 19 02 60	RAPPORT D'ARBITRE		Date de la rencontre <i>25/01/15</i>	Club organisateur <i>ASR XV</i>	Division ou compétition <i>2ème C</i>	Poule <i>B</i>
Arbitre <i>DROUILLET</i>	NOM <i>Hervé</i>	Prenom <i>HERVÉ</i>	Comité <i>FL</i>	N° licence <i>157002106745</i>	Tél. <i>06 80 94 00 34</i>		
Licencié capacitaire <i>Délégué sportif ou directeur de match</i>					Tél.		
					Tél.		

A Equipe : *RETHIEU*

RÉSULTAT DU MATCH

B Equipe : *Thieulain*

Eléments du score	Nombre	Valeur	Points
Essai	<i>1</i>	<i>5</i>	<i>5</i>
But après essai	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>2</i>
But de pénalité	<i>1</i>	<i>3</i>	<i>3</i>
Drop-goal	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>0</i>
TOTAL		10	

L'équipe *RETHIEU*
a battu / a fait match nul avec
l'équipe *THIEULAIN*
par *5 1 1 0**
à *0 0 0 6**

* Bien vérifier l'exactitude du résultat

Eléments du score	Nombre	Valeur	Points
Essai	<i>0</i>	<i>5</i>	<i>0</i>
But après essai	<i>0</i>	<i>2</i>	<i>0</i>
But de pénalité	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>6</i>
Drop-goal	<i>0</i>	<i>3</i>	<i>0</i>
TOTAL		5	6

EXCLUSIONS TEMPORAIRES (1^{er} carton jaune)

A	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence	B	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence

EXCLUSIONS DÉFINITIVES / INFRACTIONS DES DIRIGEANTS DU BANC DE TOUCHE

(Compléter le tableau en mettant une croix dans la colonne correspondante aux faits reprochés, en regard du numéro, du nom, du prénom et du n° de licence de la personne concernée)

N° ou fonction	NOM et prénom (nom en capitales d'imprimerie)	N° de licence	Equipe	Motif de l'exclusion ou de l'infraction relevée	
				2 ^{ème} carton jaune dans le même match	Indiscipline
	NE PAS RETENIR LA CARTE	DE QUALIFICATION			Autres motifs (mettre une croix)
				- Action ou voies de fait contre un officiel	
				- Jeu dangereux	
				- Brutalité	
				- Infractions verbales et provocations	
				envers l'adversaire	
				- Non respect des obligations de fonction	

MATCH ARRÊTÉ

BAGARRE(S)*

DÉORDRES OCCASIONNÉS PAR LE PUBLIC OU LES DIRIGEANTS

A la minute
Equipe(s) à l'origine :

- A la et et minute
 Avant ou après le match (barrer la mention inutile)

- Nature :
Responsabilité :
 Avant le match
 Pendant le match
 Après le match

ALLURE GÉNÉRALE DU MATCH

Equipe(s) à l'origine des incidents si match heurté ou violent

- Normal Heurté * Violent *

* En cas de match heurté ou violent ou de bagarre(s), établir un rapport circonstancié (utiliser le rapport complémentaire au verso)

RÉCLAMATIONS

A Equipe réclamante :	B Equipe réclamante :
Déposée : <input type="checkbox"/> avant le match <input type="checkbox"/> après le match	Déposée : <input type="checkbox"/> avant le match <input type="checkbox"/> après le match
Somme versée (caution) :	Somme versée (caution) :

MATCH À EFFECTIF INCOMPLET

A Equipe :	B Equipe :
Motif :	Motif :

VISAS DES ASSOCIATIONS ET DE L'ARBITRE APRÈS LE MATCH

A Equipe :	Arbitre	B Equipe :
Nom :	Nombre de cartes de qualification jointes (réclamation uniquement)	Prénom :
Fonction :	Equipe A :	Fonction :
N° de licence :	Equipe B :	N° de licence :
Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »	Signature	Signature

Les dirigeants rédacteurs ainsi que l'arbitre sont priés de compléter tous les paragraphes de cet imprimé avec soin et précision. Tout refus de signature entraînera pour les associations une sanction financière prévue à l'article 443.5 des R.G.